

**Pour continuer à mettre en œuvre le Cadre de référence visant à contrer  
le harcèlement, la violence et la discrimination**

À toutes les personnes impliquées dans les communautés chrétiennes,

Dans notre mission d'évangélisation, nous portons en nous les valeurs chrétiennes telles que le respect inconditionnel de l'intégrité de chaque personne, l'ouverture à la différence considérée comme une richesse et non comme une menace, la justice et la solidarité. En plus de nous appuyer sur ces valeurs et d'en témoigner, nous sommes invités à en vivre réellement, tant dans notre milieu de travail, dans nos relations interpersonnelles qu'au sein de nos activités ecclésiales.

Malheureusement, les différentes formes de violence prennent parfois des chemins insidieux pour s'immiscer dans nos relations et dans nos vies. Le diocèse de Nicolet a mis en place, depuis plusieurs années déjà, un cadre de référence avec comme objectif de contrer la violence en nous aidant à la nommer, à la prévenir, à l'identifier et à gérer les situations où elle se manifeste. Ce cadre vient d'être mis à jour, comme nous devons le faire régulièrement.

J'approuve aujourd'hui la version révisée du *Cadre de référence visant à contrer le harcèlement, la violence et la discrimination*, et j'encourage toute personne impliquée dans notre Église à en prendre connaissance pour mieux s'outiller, de sorte que nos milieux de vie ecclésiaux soient sains, sereins, respectueux et courtois. Le dépliant « Tolérance 0 » qui accompagne le cadre de référence est l'outil tout désigné pour faire connaître notre politique au plus grand nombre possible, à commencer par toute personne salariée ou bénévole en Église.

Je demande à chaque assemblée de fabrique d'adopter le présent cadre de référence en signant l'énoncé de principe que vous retrouvez en annexe III, puis d'en retourner une copie à la chancellerie diocésaine. L'employeur qu'est chaque fabrique doit aussi jouer son rôle dans la sécurisation de nos milieux et je vous remercie de cet engagement.

Que l'Esprit de charité nous anime dans notre mission pastorale, laquelle exige cet aspect de vigilance et de lutte contre toutes les formes de violence qui peuvent surgir dans nos milieux.

Avec ma bénédiction fraternelle,



✦ Daniel Jodoin  
évêque de Nicolet